

COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

RÉUNION DU 01/02/2022

Président : M. MATILI

Présent(s) : MM. BAULAY - SUZAN

Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

Journée 05&06 FEVRIER 2022

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
06/02/2022	SENIORS	D1	23430415	VILLE D'AVRAY US 1	COURBEVOIE SPORTS 2	2 CLUBS
06/02/2022	SENIORS	D 1	23430419	ST CLOUD FC 1	NEUILLY OLYMPIQUE 1	2 CLUBS
06/02/2022	SENIORS	D2	23430510	VOLTAIRE CHATENAY 1	VANVES STADE 1	2 CLUBS
06/02/2022	SENIORS	D5	23431082	ARARAT ISSY 2	STADE Français 1	2 CLUBS
06/02/2022	U 18	D1	23431223	GARENNE COLOMBES 2	PUTEAUX CSM 1	2 CLUBS
06/02/2022	U 18	D1	23431218	ST CLOUD FC 1	BAGNEUX COM 1	2 CLUBS
06/02/2022	U 16	D1	23433582	CLICHY S/SEINE US 1	GENNEVILLIERS SCM 1	2 CLUBS
06/02/2022	U 16	D2	23433678	PUTEAUX CSM1	NANTERRE ES 2	2 CLUBS
06/02/2022	U 16	D3	23433769	VILLENEUVE LA GAREN 1	SEVRES FC 92. 1	SEVRES FC
06/02/2022	U 16	D4	23433860	COLOMBIENNE FOOT 2	CHEMINOTS OUEST 1	2 CLUBS
05/02/2022	U 14	D2	23428876	NEUILLY OLYMPIQUE 1	RUEILMALMAISON FC 2	2 CLUBS
05/02/2022	U 14	D2	23428879	ANTONY FOOT EVOLUTIO	MONTRouGE FC 92.4	2 CLUBS

Journée du 03 & 06 FEVRIER 2022

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
03/02/2022	SENIORS	FUTSAL	24079675	CHATILLON FOOT SALLE 1	ISSY LES MX FC 2	2 CLUBS
03/02/2022	SENIORS	FUTSAL	24079677	BOULOGNE BILL AC1	SEVRES FUTSAL	2 CLUBS
04/02/2022	SENIORS	FUTSAL	24079674	TRAIT D'UNION FC 1	NEUILLY FC 2	2 CLUBS
05/02/2022	SENIORS	FUTSAL	24079678	SCEAUX FC 1	FC ASNIERES FUTSAL 1	2 CLUBS
05/02/2022	SENIORS	FUTSAL	24079631	GENNEVILLIERS SOCCER1	SEVRES FUTSAL	2 CLUBS
06/02/2022	SENIORS	FUTSAL	24079679	JABC 1	HOMENMEN France 1	2 CLUBS
05/02/2022	U 17	FUTSAL	24205895	FC ASNIERES FUTSAL 1	FUTSAL PAULISTA 1	FC ASNIERES
04/02/2022	COUPES	FUTSAL	24322684	CHAVILLE FUTSAL	ACCS ASNIERES -VIL 92.2	2 CLUBS
10/02/2022	COUPES	FUTSAL	24322685	BOULOGNE BILL AC1	SEVRES FUTSAL	2 CLUBS
11/02/2022	COUPES	FUTSAL	24322686	HOMENMEN France 1	SCEAUX FC 1	2 CLUBS